

# Restitution de la VIIème rencontre des maîtres d'apprentissage Novembre 2015

## Les postures du maître d'apprentissage et ses limites

### Les grandes étapes de l'accompagnement

- Accueillir l'apprenti(e)
- L'aider à trouver sa place dans la structure
- L'aider à comprendre la collectivité
- Faire le lien avec le CFA et l'équipe
- Transmettre des savoirs
- Evaluer et discuter de ses gestes professionnels
- L'aider à se préparer aux examens et à son projet professionnel

### Lien avec le CFA

- Le carnet de liaison
- Le nom du référent
- Réunion CFA/ collectivité / CNFPT
- Suivi des retards et absences

### Lien avec l'équipe :

- La présentation
- La réunion de service

### La compétence de la collectivité :

- Organigramme
- Droits et obligations du fonctionnaire
- Le règlement intérieur
- La fiche de poste



### L'attitude du maître d'apprentissage :

- Ne pas remplacer les parents
- Etre à l'écoute et conseiller
- Ne pas lui dire comment vivre

### **Des points de vigilance qui ont été soulignés :**

Etre concerné par la fonction de maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage est présent pour faire grandir l'apprenti(e), pour la transmission des savoirs.

L'apprenti(e) est en quête de reconnaissance. Si le travail est bien fait, le maître d'apprentissage peut être reconnaissant vis-à-vis du travail effectué par l'apprenti(e).

Il est conseillé de faire des remarques positives

Il est nécessaire d'être attentif à l'analyse des mots dans la transmission du message et pour la prise de décision

Etre sensible à ce message « L'autre n'est pas moi » et à la construction de chaque agent pour trouver un équilibre.

